

La FEDOSAD rejoint VYV 3 Bourgogne

L'Union Mutualiste VYV 3 Bourgogne et l'association FEDOSAD, deux acteurs historiques de l'accompagnement médico-social et sanitaire en Bourgogne, ne feront désormais plus qu'un.

Après une procédure de redressement judiciaire de plusieurs semaines suite aux problématiques financières rencontrées par la FEDOSAD, c'est le projet de reprise de l'union mutualiste qui a été retenu par le juge, dont la décision prendra effet dès le 1^{er} novembre 2023.

Forte de sa connaissance du territoire, des parcours de soins qu'elle a construit pas à pas depuis 70 ans avec ses partenaires bourguignons et de ses appuis mutualistes nationaux (la FNMF et le groupe VYV), VYV 3 Bourgogne a bénéficié du soutien du CSE de la FEDOSAD ainsi que des autorités de tutelle : l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne - Franche-Comté et les Conseils Départementaux de la Côte-d'Or et de la Saône-et-Loire. Se voulant réaliste, sérieux et pérenne, le projet de reprise proposé par VYV 3 Bourgogne a pour objectif principal de garantir la continuité et la qualité des prises en charge des usagers de la FEDOSAD et sans préjudice pour les salariés.

Comment ?

- En préservant la **quasi-intégralité des emplois**,
- En poursuivant les **activités** au service des **patients et usagers**,
- En lançant un vaste **plan de formation** pour les professionnels non diplômés notamment,
- En **mutualisant les compétences, les outils** et en **consolidant les services et établissements** grâce aux liens tissés de longue date entre les deux organismes et équipes,
- Grâce à une **équipe-projet multi-disciplinaire** mobilisée depuis plusieurs mois.

Les structures qui rejoignent VYV 3 Bourgogne :

- **L'EHPAD Les Roches d'Orgères** : 69 places (62 places d'hébergement permanent, 1 place d'hébergement temporaire, 6 places d'accueil de Jour),
- **L'EHPAD Horizon** : 71 places (67 places d'hébergement permanent et 4 places d'hébergement temporaire),
- Un **Accueil de Jour itinérant** : 10 places,
- Un **Accueil de jour** : 41 places,
- Une **plateforme de répit**,
- Des **appartements de coordination thérapeutique**,
- Un dispositif **d'Hospitalisation A Domicile (HAD)**,
- Un **service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD)** : 301 places.

La situation particulière de l'Ehpad Horizon

L'EHPAD Horizon, réparti sur 5 sites géographiques, ne pourra malheureusement pas être conservé en l'état. Avec le soutien des autorités de tutelle, les résidents seront progressivement relogés dans les autres établissements de l'agglomération dijonnaise et notamment au Pôle Santé Valmy de VYV 3 Bourgogne.

Le transfert des résidents se fera progressivement et au cas par cas au cours des prochaines semaines, en respect de leur volonté et en lien étroit avec le médecin coordinateur de l'Ehpad Horizon et le directeur médical de VYV 3 Bourgogne, les médecins traitants et les familles, afin de trouver les solutions les plus adaptées aux souhaits de chacun des résidents.

Un secteur en souffrance qui appelle à de profonds changements

Dans un secteur médico-social très concurrentiel, marqué de surcroît par des financements contraints et des enjeux sociétaux majeurs pour l'accompagnement des personnes fragilisées par la dépendance ou la maladie, les problématiques de la FEDOSAD concernent de très nombreux acteurs du secteur à but non lucratif de l'aide à domicile et du grand âge.

Accentuées par l'épidémie de Covid-19, ces difficultés appellent toujours à de profonds changements qui concernent tout à la fois les financements de la dépendance et du « virage domiciliaire », les métiers du grand âge qui vivent une crise inquiétante des vocations et l'image même du grand âge et du handicap dans notre société...

Sur tous ces sujets, VYV 3 Bourgogne et la FEDOSAD partageaient bien des convictions et bien des combats, dont celui d'une mobilisation quotidienne, au cœur des territoires, pour prendre soin de chacun.

*Depuis le 23 juin 2022, les **153 établissements et services de soins et d'accompagnement** de la Mutualité Française Bourguignonne sont regroupés sous l'appellation publique **VYV 3 Bourgogne**. Union territoriale de livre III du Code de la Mutualité, adhérent à la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) et membre de VYV 3, VYV 3 Bourgogne est une structure privée à but non lucratif qui développe et gère des établissements et services dans les champs de la petite enfance, de la famille, du handicap, des personnes âgées, à domicile et en établissement, en milieu urbain comme en milieu rural, dans les départements bourguignons de la Côte-d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne.*

*Employeur majeur de l'Economie Sociale et Solidaire en Bourgogne-Franche-Comté avec **4400** salariés, l'union mutualiste accompagne quotidiennement près de **70 000 usagers et clients** dans les secteurs de la petite enfance, optique, audition, dentaire, santé, clinique, handicap, domicile et personnes Âgées.*

Dans le champ des personnes âgées et du domicile, elle gère notamment :

- **19 EHPAD (1287 lits, 10 places d'accueil de jour, 5 unités Alzheimer, 42 places en PASA et 28 places en accueil temporaire) et 12 Vill'âge Bleu (198 pavillons et appartements)**
- **21 agences de Service d'Aide à Domicile (SAD) ATOME accompagnant environ 9500 personnes par an ;**
- **633 places en Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD).**